



Première conférence / First conference

CRISE FINANCIERE : DIAGNOSTIC ET DEFAILLANCES DU SYSTEME DE REGULATION

*THE FINANCIAL CRISIS :
DIAGNOSIS AND FAILURES
OF THE REGULATORY SYSTEM*

Cycle de conférences 2009 - 2010 :
Régulation de crise, régulation en crise ?

Conference Cycle 2009-2010:
Crisis Regulation – Regulatory Crisis

INVITATION

Lundi 30 mars 2009 - 18h00 / 20h00
Monday 30 March 2009 - 6 p.m. to 8 p.m.

La crise financière est là.
Les systèmes de régulation ont mal fonctionné.
Il convient donc de repérer les défaillances et ce qui n'a pas fonctionné à chaque stade de la régulation (normes et pratiques comptables, marchés financiers, crédits immobiliers et interbancaires, règles prudentielles, surveillance internationale).
En clair : y a-t-il excès ou insuffisance de régulation ?

*The crisis is here.
Regulatory systems have not coped.
It is therefore necessary to identify its failures and specifically what did not work at each of the regulatory strata (accounting standards and practices, financial markets, real-estate and inter-bank credit systems, prudential rules, international monitoring).
In a nutshell : is there a surfeit or a shortfall of regulation ?*

Les intervenants / The speakers :



Michel PRADA
Ancien président de l'Autorité des marchés financiers
Former chairman of the financial markets authority



René RICOL
Médiateur du crédit aux entreprises
Credit Ombudsman, certified Public Accountant & Statutory Auditor

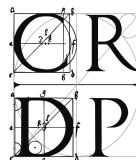


Michel AGLIETTA
Professeur de sciences économiques
Université Paris X Nanterre
Professor of Economic Sciences Paris X University Nanterre

Un débat animé par / Moderator :



Pierre-François RACINE
Président de la section des finances du Conseil d'Etat
Chairman of the Finance Section of the Conseil d'Etat



Accès / Access

Adresse/Address :
Conseil d'Etat
Place du Palais Royal,
75001 Paris
Métro : Ligne 1,
Palais-Royal–Musée du Louvre

Inscription : jusqu'au 23 mars 2009 / NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
Registration : before 23 March 2009

- Inscription : par courriel à l'adresse sre-colloques@conseil-etat.fr
Registration : by email to sre-colloques@conseil-etat.fr with address and occupation
- Important : se munir d'une pièce d'identité et de l'invitation
Important : please come with a photo ID and this invitation



Michel Prada

est inspecteur général des finances. Il a occupé les fonctions de directeur de la comptabilité publique (1978-1986), directeur du budget au ministère de l'économie et des finances (1985-1988) et de président du directoire du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (1988-1995). Membre du Conseil économique et social (1994-1995), il a été nommé à la tête de la Commission des opérations de bourse en 1995 avant de prendre en 2003 la direction de l'Autorité des marchés financiers, fonction qu'il a occupée jusqu'en décembre 2008. Il est l'auteur d'un ouvrage de référence sur *La comptabilité publique* (Berger-Levrault, 1988, 376 p.) et d'un rapport sur le financement des PME (La Documentation française, 1989, 204p.).

Michel Prada is an Inspecteur Général des Finances. He successively discharged the offices of Director of Public Accounting (1978-1986), Director of the Budget at the Ministry of Economy and Finance (1985-1988) and Chairman of the Executive Board of Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises (1988-1995). He acted as a Member of the Economic and Social Council (Conseil Économique et Social) (1994-1995); he then was appointed as Head of the Stock Exchange Transactions Commission (Commission des Opérations de Bourses), after which he chaired the Financial Markets Authority (Autorité des Marchés Financiers) until December of 2008. He authored the key reference book on Public Accounting (Berger-Levrault 1988, 376 p) and a report on the Financing of the Development of Small- and Medium Size Businesses (La Documentation française, 1989, 204p).



René Ricol

expert comptable et commissaire aux comptes, a été nommé en octobre 2008 médiateur du crédit. Il dirige depuis 1987 le cabinet d'expertise comptable Ricol, Lasteyrie & associés. René Ricol a exercé notamment les fonctions de président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (1985-1989) et de président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables (1994-1998). Il est membre du comité exécutif de la Fédération internationale des experts comptables, dont il a été le président de 2002 à 2004. Il est l'auteur d'un rapport au Président de la République sur la crise financière, publié en septembre 2008.

René Ricol is a certified public accountant and a statutory auditor. He was appointed in October of 2008 as ombudsman. He is the senior partner of the Ricol, Lasteyrie & Partners accounting firm. René Ricol has acted notably as Chairman of the National Society of Statutory Auditors (1985-1989) and Chairman of the High Council of the Order of Certified Public Accountants (1994-1998). He is a member of the Executive Committee of the International Federation of Certified Public Accountants, which he chaired from 2002 to 2004. He authored a report to the President of the Republic, published in September of 2008, on the subject of the financial crisis.



Michel Aglietta

est professeur d'économie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense et membre de l'Institut universitaire de France. Il est conseiller au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et a siégé de 1997 à 2003 au Conseil d'analyse économique. Spécialiste des questions financières et monétaires, Michel Aglietta avait dénoncé, en 2004, les *Dérives du capitalisme financier* (A. Michel, 394 p.) et, en 2007, les *Désordres dans le capitalisme mondial* (O. Jacob, 445 p.). En 2008, il publie *La crise – Pourquoi on en est arrivé là ? Comment en sortir ?* (Michalon, 126 p.), ouvrage dans lequel, outre une présentation didactique du phénomène, il expose les erreurs commises et les réformes structurelles qu'il faudrait engager.

Michel Aglietta is a professor of economics at the University of Paris Ouest Nanterre La Défense and a member of Institut Universitaire de France. He acts as an advisor to the Prospective Studies and International Data Centre (CEPII) and was a member of the Economic Analysis Council from 1997 to 2003. Michel Aglietta specialises in financial and monetary issues; in 2004 had criticised the Drift of Financial Capitalism (A. Michel, 394 p) and, in 2007, Disorders in World Capitalism (O. Jacob, 445 p). In 2008, he published The Crisis – How Did We Get There? How To Get Out of It? (Michalon, 126 p), a book that goes beyond an didactic presentation of the phenomenon and sets forth the mistakes that were made and the structural reforms that would need to be implemented.



PRESENTATION

CRISE FINANCIERE : DIAGNOSTIC ET DEFAILLANCES DU SYSTEME DE REGULATION

THE FINANCIAL CRISIS : DIAGNOSIS AND FAILURES OF THE REGULATORY SYSTEM

Lundi 30 mars 2009 - 18h00 / 20h00
Monday 30 March 2009 - 6 p.m. to 8 p.m.

Le thème / The subject :

■ Le sommet du G20 qui se tiendra début avril 2009 sera exclusivement consacré à la crise financière et, plus particulièrement, à la réforme devenue nécessaire du système économique et financier mondial. Cette réforme suppose d'avoir au préalable mesuré les défaillances du système en place. Tel est l'objet de la première conférence du soir du Conseil d'Etat au cours de laquelle les intervenants présenteront leur diagnostic de la crise économique et financière ainsi que les mesures de prévention puis de gestion de cette crise.

■ *The G20 Summit that will take place in early April will focus exclusively on the financial crisis and, specifically, on the direly needed reform of the world economic and financial system. This presupposes that the existing system's failures have been fathomed.*

This will be the subject matter of the first evening conference of the Conseil d'Etat, during the course of which the speakers will present their diagnosis of the economic and financial crisis, as well as the preventive and management measures of this crisis.

- **Michel Aglietta** sera tout d'abord amené à replacer cette crise dans le contexte macro-économique qui l'a rendue possible. Il analysera aussi les modèles de régulation économique et financière et donnera son avis sur leur responsabilité dans la survenance de la crise. Il se prononcera également sur la nécessité d'étendre le champ de la régulation.

Michel Aglietta will initially describe the macro-economic background that made the crisis possible. He will furthermore analyse of the economic and financial regulatory models and provide his considered opinion on their causal effect on the coming about of the crisis. He will then examine the desirability of widening the scope of regulation.

- **René Ricol** examinera ensuite les mécanismes de régulation professionnelle. Il déterminera dans quelle mesure les règles prudentielles des établissements financiers et de crédit, les normes comptables ou les mécanismes de notation des entreprises et de leur solidité ont pu jouer un rôle dans la survenance ou dans l'amplification de la crise.

René Ricol will then discuss professional regulatory systems. He will provide terms of reference to assess the extent to which prudential rules implemented by financial and credit institutions, accounting standards or notation mechanisms used to measure businesses and their strength, were causal in the genesis and development of the crisis.

- **Michel Prada** analysera enfin le rôle des entités publiques de régulation dans la survenance de la crise : ont-elles pris les bonnes décisions ? Auraient-elles pu prévenir la crise ? Cette crise ne conduit-elle pas à remettre en cause leur légitimité ? Il s'interrogera aussi sur le devenir de ces autorités de régulation : quelles réformes structurelles devraient être engagées ? Comment la coopération entre régulateurs nationaux doit-elle désormais s'organiser ?

Michel Prada will finally analyse the part played by public regulatory authorities in the origination of the crisis: did they make the good decisions? Could they have prevented the crisis? Does not the crisis put in question their legitimacy? Michel Prada will also discuss the future of regulatory authorities: what structural reforms should be initiated? How should cooperation among national regulators be now organised?

Orientations bibliographiques / Bibliography suggestions :

- Robert Boyer, Marie Dehove and Dominique Plihon, **Les crises financières**, Report by CAE n°50, Paris, La Documentation française, 2004, 412 p.
- Patrick Artus (under the direction of), **La crise financière : causes, effets et réformes nécessaires**, Paris, PUF et Descartes et Cie, Paris, 2008, 140 p.

Sites Internet / Web sites :

- **Banque de France** : www.banque-france.fr
- **Banque centrale européenne** : www.ecb.int
- **Autorité des marchés financiers** : www.amf-france.org
- **Le cercle des économistes** : www.lecercledeseconomistes.asso.fr

Le cycle des conférences du Conseil d'Etat



Jean-Marc Sauvé

Vice-président du Conseil d'Etat
Vice-President of the Conseil d'Etat

► Le projet

The project

Dans un monde en mutation, le Conseil d'Etat souhaite mieux appréhender les sujets de société qui ont un impact important sur l'élaboration du droit. Dans ce contexte, il met en place un premier cycle de conférences consacrées au droit économique et, en particulier, à la régulation de la crise économique et financière.

Différents cycles seront organisés sur des thèmes tels que la place du risque et le principe de précaution, la compétition entre les systèmes juridiques, la place du droit continental dans la compétition mondiale, l'influence du droit international sur le droit communautaire, le droit des investissements et des contrats internationaux, les contrats publics internationaux, l'internationalisation du droit administratif, la justice (la construction de l'Europe de la justice)...

D'autres domaines que le droit économique seront traités dans le cadre des *Conférences du Conseil d'Etat* : en particulier, la protection des libertés et des droits fondamentaux et les questions sociales.

Les sujets seront abordés avec la volonté de s'affranchir des approches disciplinaires traditionnelles : les *Conférences du Conseil d'Etat* ont vocation à être transversales et à mettre l'accent sur les prolongements concrets des questions traitées.

Les intervenants ne seront pas seulement des juristes, universitaires ou fonctionnaires : ce seront aussi des praticiens, des philosophes et des acteurs économiques ou sociaux.

In a world undergoing a sea change, the Conseil d'Etat wishes to identify fundamental issues that have a material impact on the making of the law. In this context, the Conseil d'Etat organises a first series of conferences devoted to economic law, in particular the issue of regulating the economic and financial crisis.

Other series of conferences will be organised on issues such as the balance to be reached between risk and precaution, competition among legal

systems, the positioning of civil law in the worldwide competing environment, the influence of international law on EU law, investments and international contracts law, international public contracts, the internationalisation of public law, justice (the elaboration of the European judiciary)....

Beside economic law, the Conferences of the Conseil d'Etat will cover many other topics, such as the protection of freedoms and fundamental rights as well as social issues.

The intention will be to deal with those issues in a manner that differs from the traditional academic approach; indeed, the conferences of the Conseil d'Etat will be designed to cut across several disciplines and to stress the practical consequences of the subject matters discussed.

► Nos partenaires

The partnerships

Le Conseil d'Etat organisera chacun des cycles de conférences avec une université et des personnalités extérieures, notamment des acteurs de la vie publique, économique ou sociale, qui ont une connaissance approfondie du sujet. Une revue sera également associée au projet pour diffuser les débats tant en France qu'à l'étranger.

Le premier cycle des *Conférences du Conseil d'Etat* a été conçu et organisé par des membres du Conseil d'Etat, en partenariat avec le Centre de recherches sur le droit public (CRDP) de la Faculté de droit de Nanterre - et notamment les professeurs Michel Bazex, Laurence Folliot-Lalliot et Frédéric Rolin. Les éditions Dalloz sont également associées au projet pour sa diffusion.

The Conseil d'Etat will organise each series of conferences in association with a University and personalities, notably key players in the public, economic and social strata of society that have in-depth knowledge of the relevant subject. A legal magazine will be associated to publish the debates in France and abroad.

The first series of Conferences of the Conseil d'Etat was designed and organised by members of the Conseil d'Etat in conjunction with the Public Law Research Centre (CRDP) of the Nanterre Law School, notably Professors Michel Bazex, Laurence Folliot-Lalliot and Frédéric Rollin. Editions Dalloz, will participate in the project and will insure its publication.

► Les quatre premières conférences

The first four conferences

Le premier cycle, qui se prolongera en 2010, porte sur le thème « **Régulation de crises, régulation en crise ?** ».

Quatre conférences sont d'ores et déjà consacrées à la crise financière :

- le 30 mars 2009 sur « La régulation de la crise financière : diagnostic et défaillances du système » ;

- **début mai** sur « Quelle régulation et quels leviers dans la finance internationale ? » ;
- **fin juin** sur « Le rôle de la puissance publique dans la régulation : un retour à la normale ? A quel prix ? » ;
- **mi-septembre** sur « Leçons à tirer de la crise financière »

Le thème de la régulation dans d'autres domaines de l'activité économique - énergie, climat...- fera l'objet d'une autre série de conférences.

The first series, which will extend into 2010, will bear on the following subject: "Crisis regulation - Regulatory crisis"?

Four conferences are already devoted to the financial crisis:

- 30 March 2009 : "The Financial Crisis: Diagnosis and Failures of the Regulatory System"
- Beginning of May 2009 : "What Type of Regulation and Which Lever in International Finance?"
- Mid-September 2009 : "Lessons to be Learned from the Financial Crisis"

The theme of regulation in other economic sectors (energy, climate, etc.) will be the subject of another series of conferences.

► Le public attendu au Palais Royal

The audience at Palais Royal

Il est principalement constitué d'acteurs économiques et sociaux, de décideurs publics, d'universitaires, d'avocats et d'autres professionnels du droit ainsi que de représentants des administrations concernées par les sujets traités.

Le premier cycle de conférences s'adresse aussi aux membres des autorités de régulation et à toutes les professions économiques et financières.

Les conférences se tiendront de 18h00 à 20h00.

The audience will be principally made up of players in the economic and social sectors, key civil servants, academics, attorneys-at-law and other legal professionals, as well as representatives of government departments, having a specific interest in those subjects.

The first series of conferences also targets members of regulatory authorities and executives in the economic and financial sector.

The conferences will take place between 6 and 8 p.m.